

FORMATION INITIATION A LA PROJECTION NUMÉRIQUE POUR LES PERSONNELS DE CINÉMA

Inscriptions et renseignements : romane.perisse@scare.fr

Qui sommes-nous ?

La Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST) est la plus ancienne association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, née en 1948.

Son activité se décline autour de ses trois missions principales :

- le partage des bonnes pratiques professionnelles permettant l'élaboration de recommandations techniques et contribuant aux normes nationales et internationales,
- l'accompagnement technique des professionnels dans la mise en œuvre des meilleures pratiques. La CST conseille ainsi les exploitants de salle de cinéma pour l'application des normes Afnor NF S 27 001 - Caractéristiques dimensionnelles des salles de cinéma et NF S 27 100 - projection du cinéma numérique,
- la Maison des associations du cinéma et de l'audiovisuel.

La CST est avant tout un lieu d'échange et de partage d'expériences. Aujourd'hui, à l'instar du SCARE, les principales associations professionnelles des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma sont membres de la CST.

La CST et le SCARE bénéficient d'un numéro d'autorisation d'organisme de formation et ont obtenu la certification Qualiopi pour l'exercice d'actions de formation.

Contexte et enjeux

Les salles de cinéma ont connu, il y a une dizaine d'années, une révolution technique : la projection numérique. Avec le recul, il se confirme que l'évolution technique a induit une évolution du travail et un besoin de plus de polyvalence dans les équipes des salles de cinéma. La disparition du CAP projectionniste a aussi engendré la perte de connaissances théoriques et pratiques normées sur la projection numérique.

L'objectif général de cette formation courte est de permettre au personnel non technicien des salles de se familiariser avec la cabine et sa supervision dans le cas où le projectionniste est absent ou occupé à d'autres tâches.

Public cible

La formation s'adresse aux personnels des salles de cinéma qui n'est pas en charge quotidienne des opérations de projection numérique : directeur.ice.s, personnel d'accueil, tout personnel ou bénévole d'un établissement cinématographique, à l'exception des responsables techniques et des projectionnistes.

Aucun pré-requis n'est demandé pour la formation.

Objectifs

- Connaître l'architecture générale d'un système de projection et des serveurs
- Savoir faire une playlist et lancer une projection;
- Connaître les notions liées à l'image (formats, colorimétrie, résolution...), savoir changer les formats,
- Connaître les composants de la chaîne sonore et savoir la régler,
- Repérer les différents éléments du chemin de lumière : Lanterne, DMD, optique,
- Découvrir les principes de base liés à la puissance électrique,
- Connaître les différents types de serveur : IMB et IMS,
- Comprendre ce qu'est un DCP et un KDM,
- Savoir charger des DCP chiffrés et non chiffrés,
- Savoir charger une CPL et un KDM,
- Connaître l'architecture du stockage et les bases du réseau.

Durée

5 ateliers répartis sur 14 heures de formations en 2 jours.
Horaires : 9h30-13h / 14h-17h30

Tarif

910€ par stagiaire pour 14h de formation.
Repas et hébergement à la charge du stagiaire.
Prise en charge par les OPCO (AFDAS, Uniformation...) possible.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE L'ACTION DE FORMATION

Les éléments théoriques sont proposés au stagiaire au fur et à mesure que sont proposés les éléments pratiques correspondants.

Il va de soi que cette formation de deux jours n'est qu'une initiation et permet simplement de prendre connaissance de l'environnement technique de la cabine de projection afin de pouvoir opérer les cas les plus simples.

Jour 1 : Bien se repérer dans la cabine de projection

Introduction théorique

- Expliquer l'architecture générale d'un système de projection et les différents serveurs ou IMB / projecteur (série 1, série 2, série 3).
- Connaître les différents types de serveur : standalone, IMB et IMS
- Chaîne sonore
- Comprendre ce qu'est un DCP et un KDM

Atelier 1 : Mettre en place une première séance	
Connaissances pratiques	Connaissances théoriques
Allumage des machines Faire une playlist Lancer la lecture	Expliquer l'architecture générale d'un système de projection et les différents serveurs ou IMB / projecteur (série 1, série 2, série 3).

Atelier 2 : Ingest	
Connaissances pratiques	Connaissances théoriques
Charger un DCP non chiffré. Charger un DCP chiffré. Charger un KDM	Supports de stockage et contenus Architecture de stockage Contraintes de chargement. Base réseau, architectures redondantes

Atelier 3 : Débloquer le bon contenu	
Connaissances pratiques	Connaissances théoriques
Chargement d'une CPL de test Essayer de charger un KDM pour un autre media block Chargement d'un KDM pour une CPL homonyme Charger un KDM adéquat Trouver l'UUID et les dates d'ouvertures sur le serveur.	Définition de la CPL, du KDM, des UUID de l'identifiant du média block. Principes de sécurité informatique.

Jour 2 : Se familiariser avec la cabine de projection

Introduction théorique

- Repérer les différents éléments du chemin de lumière : Lanterne, DMD, optique.
- Découvrir les principes de base liés à la puissance électrique.
- Les différents formats, résolution, taille d'image, colorimétrie, compression.
- Principe des sous-titres timed-text ou burnés.
- Base réseau, architectures redondantes

Atelier 4 : Autopsie d'un projecteur	
Connaissances pratiques	Connaissances théoriques
Repérer les différents éléments de la source lumineuse : lanterne, DLP, chemin de lumière, optique.	Fonctionnement général d'un projecteur. Les modes d'illumination Xénon ou Laser, Mercure

Atelier 5 : Projeter de l'image, écouter du son	
Connaissances pratiques	Connaissances théoriques
Contrôle de la lampe, du volet Changer le format de projection Identifier les canaux sonores	Les différents formats, résolution, taille d'image, colorimétrie, compression. Chaîne sonore.

Méthode pédagogique

La formation est basée sur des méthodes essentiellement actives, qui développent une pédagogie horizontale où les participants sont acteurs de leurs apprentissages.

Les modules proposent des temps variés : apprentissage de connaissances et transmission d'un savoir d'expert, mise en situation pratique, réflexion et échange autour des activités proposées.

Moyens techniques

La CST met à disposition ses locaux : salle de réunion et cabine de projection équipée de deux projecteurs Christie 2210 et Christie 2309, d'un serveur IMS 3000 et d'un processeur CP 950 et d'une chaîne sonore en Dolby Atmos.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques seront évaluées par un questionnaire distribué en début et en fin de formation aux stagiaires.

Les connaissances pratiques seront évaluées par les formateurs lors des mises en situation.

Intervenants

Mathieu Guetta

Permanent de la CST depuis mars 2022, il est chargé, notamment, du contrôle des salles en assurant une partie des visites de conseil et de vérification pour la mise en conformité aux normes AFNOR NF S 27-001 sur les caractéristiques des salles et NF S 27-100 sur la projection numérique. Mathieu assure également une part importante des visites de labellisation des salles pour les Labels Excellence ou Immersion.

Hans-Nikolas Locher

Permanent de la CST depuis 2008, il est responsable du développement. Il a travaillé à l'évaluation des premiers modèles de projecteurs et serveurs sur le marché au sein de la CST. Il a été souvent formateur pour les formations communes avec Pathé ou l'INA. Il a développé des outils logiciels autour du cinéma numérique, en particulier pour le suivi des séances au festival de Cannes. Depuis 2012, il assure le suivi normatif auprès du SMPTE, de l'ISO et de l'AFNOR.

Inscriptions

Formation limitée à 7 participant.e.s maximum.

La formation pourra être mise en place à la condition de réunir le nombre minimum de participant.e.s, à savoir 4 personnes par session.

Demande d'inscription à effectuer auprès du SCARE : romane.perisse@scare.fr

Durée minimale estimée entre votre demande et l'accès à la formation : 10 jours ouvrés.

Accessibilité

Les locaux de la CST sont accessibles aux PMR

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à romane.perisse@scare.fr pour étudier l'accès à la formation.